

**Discours prononcé par Michel Rougier,
fondé de pouvoir des établissements « Les Fils de Th. Boinot »,
lors de l'inhumation de Théophile Boinot, le 2 novembre 1925.**

1/2

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une profonde émotion que j'apporte à celui qui fut le fondateur aimé et regretté des établissements « Les Fils de Th. Boinot », le suprême et reconnaissant hommage de son personnel.

La foule qui a suivi ce convoi et se presse recueillie au bord de cette tombe, témoigne par sa présence en quelle haute estime elle tenait l'homme de bien, le travailleur infatigable dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

Né le 16 octobre 1839, dans ce quartier du Port, qu'il n'a jamais cessé d'habiter, Monsieur Théophile Boinot appartenait à une de ces vieilles familles, orgueil du commerce niortais, dont les chefs tenaient à honneur de se succéder de père en fils la direction d'une maison dont l'origine remonte à plusieurs siècles.

Il fit de fortes études à l'Institution Saint-Hilaire de la route de Limoges et au Collège de L'Oratoire, et y puisa cette culture générale qui lui permit d'aborder avec succès l'examen des questions si diverses qu'il eut à résoudre au cours de sa longue carrière industrielle, d'exercer avec autorité les fonctions publiques qui lui furent confiées à différentes reprises par ses concitoyens.

Le décès prématuré d'un excellent père, survenu en 1863, le mit à 24 ans, c'est-à-dire à un âge où tant de jeunes gens, et non des moins studieux, cherchent encore leur voie, à la tête d'une maison qu'il s'efforça aussitôt de développer.

Une intelligence lucide et ouverte au progrès, le goût et la compréhension innée des grandes affaires, un esprit d'entreprise poussé parfois jusqu'à l'audace, mais toujours réfléchi, une volonté opiniâtre tempérée par une absolue maîtrise de soi-même, telles étaient les caractéristiques de Monsieur Théophile Boinot.

C'est dire que ce commerçant avisé cet industriel ingénieux, que la passion politique fit parfois qualifier de conservateur voire de réactionnaire, par ses adversaires qui ne cessèrent pourtant jamais de l'estimer, fut avant tout, et toujours, un homme de progrès ne se contentant pas de suivre son époque, mais la précédant le plus souvent.

S'étant rendu compte que ses efforts seraient impuissants à donner à sa maison, avec les seules ressources régionales, le développement qu'il avait rêvé pour elle, il résolut d'étendre son champ d'action et de trafiquer avec l'étranger.

Il entra en relations avec l'Espagne, dont il apprit la langue, et traita d'importantes affaires avec le commerce de ce pays, où la droiture de son caractère, sa façon loyale de travailler, lui acquirent de solides amitiés.

Mais le commerçant chez lui n'avait pas chassé l'industriel, et il se rendait compte que la façon de préparer la laine dans notre région était imparfaite et ne pouvait plus satisfaire les exigences accrues des acheteurs.

Il voulait la modifier, et y apporter les améliorations constatées au cours de ses visites aux grandes maisons du Nord.

Sa petite usine de Bessac fut témoin de ses tentatives, et si le succès ne répondit pas toujours complètement à ses espérances, il faut en accuser bien moins ses erreurs de conceptions, que l'insuffisance des moyens dont il disposait alors.

Mais la maison familiale, malgré son développement, ne pouvait suffire à utiliser sa débordante activité, sa prodigieuse capacité de travail.

En 1881, il s'associait avec M. Guibaud-Christin, pour l'exploitation de la chamoiserie Omer-Christin.

C'est de là que date le véritable point de départ des établissements actuels.

M. Théophile Boinot apporta dans la direction de cette chamoiserie ses grandes qualités d'ordre et de méthode si bien quand 1892, lorsque, par suite du départ de son associé, il resta seul à sa tête, s'était-elle faite déjà une place honorable parmi les maisons similaires de notre ville.

Mais bientôt, il fut aidé par ses deux fils, MM, Louis et Charles Boinot ; aussi en 1902 n'hésita-t-il pas à acquérir la suite de la vieille et si estimée maison Noirot, et en 1903 à installer une mégisserie. Mais, malgré sa robuste santé, l'âge commençait à peser sur ses épaules, D'autre part, il estimait justement qu'il fallait laisser aux jeunes la possibilité de se révéler. C'est pourquoi il prit sa retraite en 1904, laissant à la tête de la maison qu'il avait fondée ses deux fils, qui lui succédèrent sous le nom si connu aujourd'hui des « Fils de Th. Boinot ».

La guerre de 1914, par suite du départ de ses fils, le rappela à l'usine, mais lorsqu'il en reprit la direction provisoire, elle ne ressemblait plus déjà que de très loin à celle qu'il leur avait laissée.

Une ganterie avait été créée, toutes les autres branches développées dans d'importantes proportions, le personnel considérablement augmenté.

Il n'en assumait pas moins la bonne marche, en dépit des difficultés apportées par la guerre au fonctionnement de toutes les industries.

Malgré les nombreuses occupations que lui imposait la direction de sa maison, M. Théophile Boinot ne songea pas un seul instant à se dérober, lorsque ses concitoyens firent appel à son dévouement pour assurer la défense de leurs intérêts.

Élu membre de la Chambre consultative des Arts et Manufactures, juge et Président du Tribunal de Commerce, ce fut en cette dernière qualité qu'il donna toute sa mesure.

Il alliait à une grande connaissance du droit commercial une droiture de caractère, une largeur d'esprit, une sûreté de vues qui faisaient particulièrement à apprécier ses avis par ses collègues du Tribunal.

Ses jugements rédigés dans un style d'une correction absolue, étayée par des considérants fortement motivés, étaient des modèles de clarté et de précision.

Sa grande modestie, qui n'avait d'égale que sa haute valeur, l'empêcha seule de briguer plus souvent le mandat de Président qu'il remplissait avec tant de distinction.

Catholique pratiquant, il se dépensait sans compter pour les œuvres de sa chère paroisse de Saint-Étienne, dont il fut toute sa vie le bienfaiteur.

La fermeté de ses convictions était telle qu'il n'admettait aucune compromission au sujet de ses croyances religieuses, ce qui le fit parfois taxer d'intransigeance, alors qu'il n'était simplement que conséquent avec lui-même.

Il avait le culte de la famille. En 1867, il épousait à Marans, Mademoiselle Raoult, avec laquelle il vécut 58 ans, et avait eu la joie de célébrer, il y a quelques années, ses noces d'or, entouré de ses 5 enfants et 20 petits enfants.

Adore des siens, il fut le chef de famille dans toute l'acception du mot, étendant sa sollicitude à tout le personnel de son établissement. Et maintenant ses restes mortels retournent à la terre, laissant parmi nous la mémoire d'un homme de bien, d'un laborieux infatigable, d'un patron bienveillant épris de justice et de bonté.

Au nom des douze cents employés, ouvriers et ouvrières des établissements « Les Fils de Th. Boinot », j'adresse un dernier salut à notre cher disparu et m'incline respectueusement devant l'affliction des siens : de sa compagne désolée qui lui a prodigué ses soins dévoués pendant près de 7 années ; de ses fils, dignes continuateurs de l'œuvre entreprise par leur vénérable père ; de ses enfants et petits-enfants, qui ne cesseront de trouver dans la vie de leur aïeul le meilleur des exemples.

Puisse l'espoir de le revoir un jour tempérer leur immense douleur.

Adieu, cher Monsieur Théophile, adieu. Votre souvenir restera toujours vivant dans nos cœurs.